

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

RÉGIE EAU NORD CARAÏBES

RéNoC-Eau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU : 24 MARS 2017

MEMBRES EN EXERCICE : 12

MEMBRES PRESENTS : 9

DATE DE LA CONVOCATION : 18 MARS 2017

DÉLIBÉRATION N° CA-EAU-2017-07

OBJET : Modification de la délibération CA-EAU-2016-05 portant Délégations d'attributions du Conseil d'administration au Président en date du 9 décembre 2016.

affichée le

L'an deux mille dix-sept, vingt-quatre mars à seize heures, le Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille dix-sept, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BERNARD ;



	Présent	Absent	Représenté
M.AGLAS Dunières	X		
M. ALIE Paul		X	
M. BERNARD Jean-Luc	X		
M ^{me} CARDOVILLE Prisca			X
M. CORNEILLE Denis	X		
M. CUIRASSIER Jocelyn	X		
M.DAVILA Jacques	X		
M. HILL Joseph	X		
M. LYCAON Célestin	X		
M. REINETTE Pierre	X		
M. SIOUMANDAN Rénalt	X		
M ^{me} TRABON-SINAPAH Line			X

RENDUE EXECUTOIRE,
LE

Le Président

Le secrétaire de séance nommé est Monsieur Jocelyn CUIRASSIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CS 2016-09/041 du SIAEAG portant approbation de la création de la régie « Eau » pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'eau sur le territoire des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Eau ;



Vu la délibération n°CS 2016-11/51 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de la régie pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'eau des territoires des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n° CA-EAU-2016-05 portant Délégations d'attributions du Conseil d'administration au Président en date du 9 décembre 2016 ;

Vu les statuts de la RéNoC-Eau ;

CONSIDERANT les courriers de conseil de Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe en date du 1^{er} et du 3 février 2017 ;

CONSIDERANT que dès lors il convient de modifier la délibération n°CA-EAU-2016-05 ;

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

ARTICLE 1 : DE MODIFIER le paragraphe « Ressources Humaines » de l'article 1 de la délibération n° CA-EAU-2016-05 comme suit :

• **Ressources Humaines :**

- Procéder par arrêté du Président à la nomination du Directeur et du comptable public ;
- Signer le contrat de travail du Directeur et du comptable public ;
- Prendre toute décision de prise en charge des frais de missions générés par le déplacement du Directeur, du comptable public et des Administrateurs ;
- Emettre un avis sur le recrutement du personnel présenté par le Directeur.

Les licenciements sont de la compétence d'une commission Ad hoc.

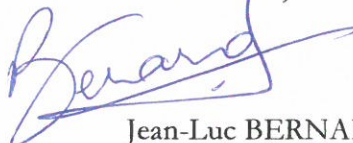
ARTICLE 2 : Les autres articles de la délibération n°CA-EAU-2016-05 restent inchangés.

ARTICLE 3 : Le Président et le Directeur de la RéNoC-Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.
Au registre sont les signatures.*

Fait à Morne-à-l'Eau, le 24 mars 2017

Le Président,


Jean-Luc BERNARD



RéNoC-Eau
Rue du Docteur CHOVIÑO
Espérance
97111 MORNE-À-L'EAU
SIRET 824 342 216 00010
Tél. : 05 90 24 83 56

